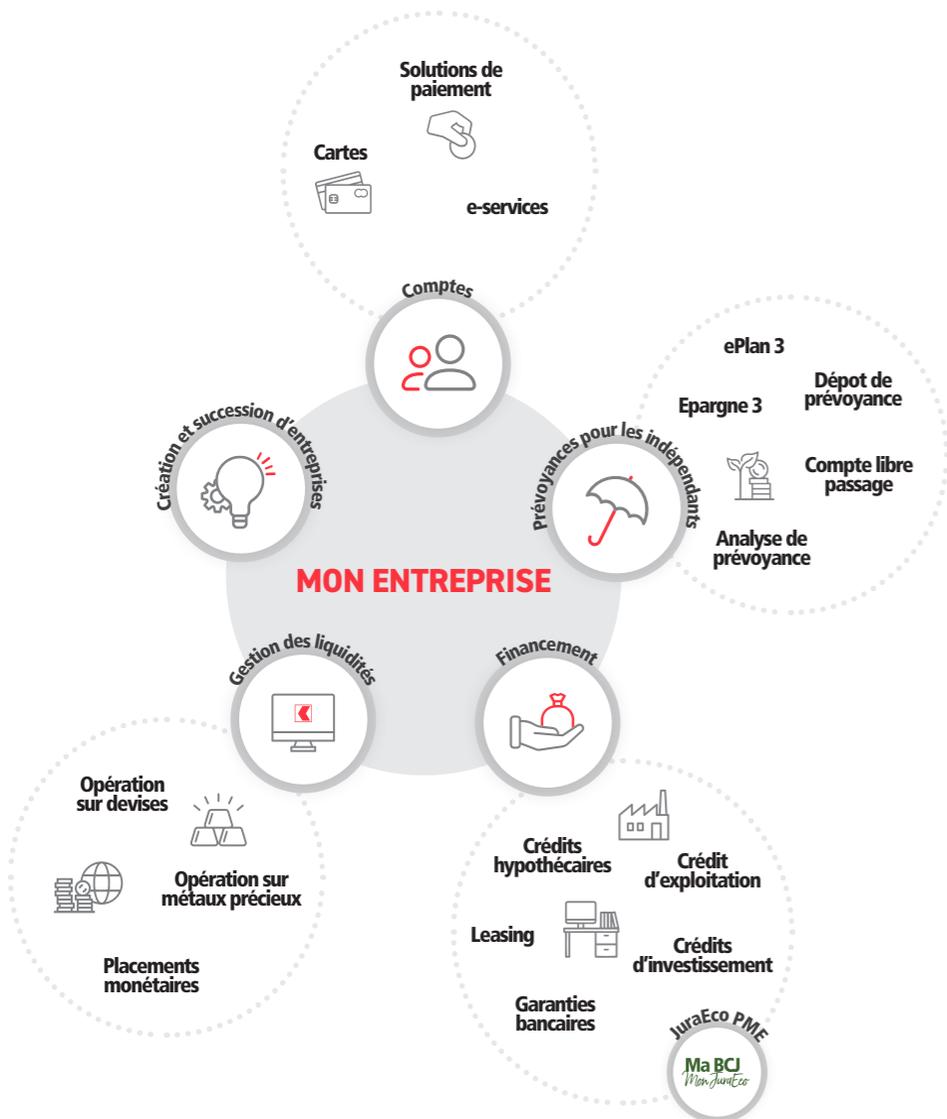


MES SERVICES BCJ



Comptes courant CHF, épargne

✓ Nombre illimité de comptes et d'écritures

E-Banking

✓ Accès BCJ-Net illimité

Cartes

✓ App One, jusqu'à 2 cartes Debit Mastercard®



Comptes courant CHF, épargne

✓ Nombre illimité de comptes et d'écritures

E-Banking

✓ Accès BCJ-Net illimité

Cartes

✓ App One, jusqu'à 2 cartes Debit Mastercard® et 1 carte Mastercard® business card Argent




CHF 8.- par mois
 Frais de gestion de compte, frais d'écriture, frais de relevé de compte en format digital et cotisations de cartes inclus


CHF 15.- par mois
 Frais de gestion de compte, frais d'écriture, frais de relevé de compte en format digital et cotisations de cartes inclus



Comptes Club, épargne

✓ Nombre illimité de comptes et d'écritures



E-Banking

✓ Accès BCJ-Net illimité



Cartes

✓ App One, jusqu'à 2 cartes Debit Mastercard®



CHF 5.- par mois

Frais de gestion de compte, frais d'écriture, frais de relevé de compte en format digital et cotisations de cartes inclus

CONDITIONS PACKS BANCAIRES BCJ

Les frais sont débités trimestriellement du compte courant/club.

La tarification **ePACK** BCJ comprend exclusivement les frais suivants :

- Frais de gestion de compte
- Frais d'écriture
- Frais de relevé de compte en format digital
- Cotisation annuelle de la carte Debit Mastercard®, y compris une carte supplémentaire
- Cotisation annuelle de la carte de crédit Mastercard® business card Argent

D'autres frais tels que les frais de tiers, les frais de retrait au guichet, les frais de trafic des paiements à l'étranger ou au guichet peuvent être ajoutés au forfait du **ePACK** BCJ choisi. Le prix de ces frais se trouve dans la brochure en vigueur « Tarif des prestations ».

Le contrat BCJ-Net doit être actif et comprendre exclusivement la fonction e-Document.

La résiliation de l'une des prestations composant le **ePACK** BCJ choisi entraîne la suppression de la tarification **ePACK** BCJ. Les tarifs à l'unité indiqués dans la brochure « Tarif des prestations » deviennent alors applicables.

La banque se réserve le droit de résilier en tout temps le contrat **ePACK** BCJ en cas de non-utilisation ou d'utilisation notoirement insuffisante des prestations composant le **ePACK** BCJ. Le BCJ-Net doit en particulier être utilisé au moins une fois par année, sans quoi il est bloqué automatiquement durant une période de six mois. Au terme de ce délai, il est annulé définitivement.

La BCJ se réserve le droit d'adapter en tout temps ses conditions et tarifs.



Découvrez en détails toutes nos solutions pour PME et associations sur www.bcj.ch/epackentreprise



ePack Entreprise et Association

Des solutions avantageuses et efficaces pour gérer vos affaires bancaires au quotidien.